Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260209-31DEL2601008DAU-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

VILLE DE CANCALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 09 février à 20h, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis, salle Jean Raquidel, Espace Joseph Pichot, lieu de leurs séances, sous la présidence de M. Mahieu, Maire.

Étaient présents : MAHIEU Pierre-Yves, BOUCHER Jean-Marc, PELLERIN Caroline, DUMONT Philippe, DERVILLY-COUERAUD Martine, LE FLOCH Philippe, BERNIER Samantha, MARY Frédéric, MAINGUY Suzanne, LOUVET Bernard, KORSEC Maude, GAUDIN Ludovic, ADAM Muriel, MOKADEM Eddy, CHENU Maëll, BRAULT Jérémy, GANDAIS Anne, GEORGE Patrick, BECKER Frédérique, LENOUVEL Erwan, DUSSART PLUNIAN-BLOT Marie-Hélène, GOUËL Matthieu.

Absents excusés : VILON Guy, CHENAIS Sophie.

Absents : GLERON Katell, TOUARIN Philippe, QUERRIEN Laurence, GUILBERT Vincent, BLANDEAU Laurent.

Pouvoirs : M. VILON à M. MARY, Mme CHENAIS à Mme BERNIER.

Secrétaire de séance : M. Bernard LOUVET

Délibération n°31-DEL-2026-01-008-DAU Affaires foncières - Agrandissement Parking de délestage - Acquisition parcelle G 860 auprès de Madame CHAUFAUX-MASSE - Approbation

Convocation en date du 02 février 2026
Affaire inscrite à l'ordre du jour de la réunion du 09 février 2026

Rapporteur : Jean-Marc Boucher

Exposé : Le parking de délestage dit « parking du Port » situé près du rond-point de La Ville Ballet permet aux visiteurs de garer leurs véhicules et de descendre à pied vers le Port de La Houle.
En période estivale et de forte affluence, il est rapidement complet. La Ville projette d'agrandir cette aire de ce stationnement grâce à l'acquisition de parcelles limitrophes.

Madame Mireille CHAUFAUX-MASSE, propriétaire de la parcelle cadastrée G 860 d'une superficie de 315 m², a donné son accord pour vendre ce terrain classé en zone naturelle sur le Plan Local d'Urbanisme.

Le prix de vente convenu avec la Ville est de 1 € le m².
Vu *le Code Général des Collectivités Territoriales,*
Vu *l'estimation domaniale du 10 septembre 2024,*
Vu *l'avis de la Commission TUR du 27 janvier 2026,*
Vu *l'offre de prix de Madame Mireille CHAUFAUX-MASSE du 15 décembre 2025,*

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260209-31DEL2601008DAU-DE

Considérant *l'intérêt pour la Ville et pour le public de procéder à l'agrandissement du parking de délestage situé en entrée de Cancale,*

Le conseil municipal est sollicité pour :
Article 1 : Approuver l'acquisition de la parcelle communale cadastrée G 860 auprès de Madame Mireille CHAUFAUX-MASSE avec pour projet l'agrandissement du parking de délestage nommé « parking du Port ».
Article 2 : Approuver le prix de 1 € le m² soit le montant de 315 € pour sa contenance cadastrale de 315 m², selon le plan cadastral annexé à la délibération. Les frais d'acte notarié sont à la charge de la Ville de Cancale.
Article 3 : Autoriser M. le Maire à signer l'acte à intervenir qui sera passé en la forme authentique, et tout autre document relevant de cette affaire.
Article 4 : Dire que la présente délibération sera rendue exécutoire le 10 février 2026.

Adopté à l'unanimité.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire



P.Y. MAHIEU